

PER
P-288
Ex 2
15

C

Liouel Roy, Ptre.

Vol. IX

SEPTEMBRE 1910

N° 1

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

SOMMAIRE

Pages

5—Alphabet phonétique.	
6—Abréviations.	
7—M ^r Laflamme.	LE COMITÉ DU BULLETIN
8—A quoi bon le latin?	L'abbé ADOLPHE GARNEAU
17—Le Galant (poésie).....	ENGLEBERT GALLÈZE
19—Le parler français.....	DAVID-E. LAVIGNE
22—Harnachement.....	L'abbé V.-P. JUTRAS
31—Lexique canadien-français (suite)	LE COMITÉ DU BULLETIN
33—Les Livres	{ J.-E. PRINCE
	{ ADJUTOR RIVARD
43—Revue et Journaux	A. R.
48—Sarclores.....	LE SARGLEUR

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 5, Quai Malaquais.

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Les membres de la *Société* et les abonnés du *Bulletin du Parler français au Canada* trouveront, sur la bande du *Bulletin*, au-dessus de l'adresse, la date de la prochaine échéance de leur cotisation ou de leur abonnement. Cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, le 1^{er} de septembre, pour les 12 mois suivants.

COMITÉ DU BULLETIN.

Le mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement : 14 fr. Sommaire du N^o de Septembre ; *Le capitaine Castelin*, par Joseph-Emile Poirier ; *A provos d'un cinquantenaire : Comment la Savoie est devenue française en 1860*, par François Ricard ; *Le style Louis XV dans l'ameublement*, par Paul Heuzé ; *L'accent*, par Emile Faguet, de l'Académie française ; *Jeanne d'Arc à Rouen*, par Paul Harel ; *Partie de campagne*, par Frédéric Plessis ; Roman. *Beau-Casque* (suite), par Ernest Daudet ; *Londres*, par Lud.-Georges Hamon ; *Aux Pyrénées : La vie en haute montagne*, par Henri Spont ; *La mort de Tartuffe*, par Maurice Souriau ; Le livre du mois. *Octave Crémazie*, par Ernest Gagnon ; Chronique. *Montons*, par Le Sénéchal ; *Le centenaire du P. d'Alzon : quelques lettres inédites*, avec 1 portrait ; *Un grand astronome : G.-V. Schiaparelli*, par l'abbé Th. Moreux ; *Pastorales*, par Henriot. Pages oubliées. Variétés scientifiques. L'Esprit en France et à l'Etranger.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

IX

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

VOL. IX

SEPTEMBRE 1910 — SEPTEMBRE 1911

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC



Imprimeur-Éditeur
L'ACTION SOCIALE, LTÉE
Imprimeur et Relieur
103, RUE SAINTE-ANNE, 103
QUÉBEC



Éditeur-Dépositaire
HONORÉ CHAMPION
Libraire et Éditeur
5, QUAI MALAQUAIS, 5
PARIS

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = g dur (*gâteau*); *s = s* dure (*sa*); *æ = eu* français (*heureux*); *w = ou* semi-voyelle (*oui*); *y = i* semi-voyelle (*piéd*); *ïw = u* semi-voyelle (*huile*); *ê = e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. *u = ou* français (*coucou*); *c = ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l + y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k + y*), *ỵ* (son voisin de *g + y*), *ŋ̣* (*gn* français de *agneau*).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t + s, d + z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *pétil*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *à* (*eu* de *peur*).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ẽ* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a˙, i˙*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a˙˙, i˙˙*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *a' , i' ,* etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *ô [o] = o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

ABRÉVIATIONS

acc. = acception adj. = adjectif, — tivement adv. = adverbe, — biale- ment anc. = ancien ang. = anglais, anglicisme arch. = archaïsme barb. = barbarisme can. = canadien cf. = comparez dial. = dialectologie, dia- lectal ex. = exemple f. = féminin	fig. = figurément fr. = français fr.-can. = franco-canadien gr. = graphie gram. = grammaire intr. = intransitif lat. = latin litt. = littéralement loc. = locution m. = masculin m. s. = même signification néol. = néologisme phon. = phonétique pl. = pluriel	pop. = populaire pron. = prononciation propt = proprement rem. = remarques s. = substantif sign. = signifie, — fication sing. = singulier sol. = solécisme t. = terme tech. = technique tr. = transitif v. = verbe, voyez var. = variante vx = vieux
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SIGNES ABRÉVIATIFS

- * Devant le mot qui forme la tête d'un article du *Lexique*, l'astérisque indique que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer même dans le discours soigné ; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc. Devant un mot latin, l'astérisque indique une forme hypothétique, non attestée.
 - ⇒ Ce signe indique l'étymologie, la filiation, l'origine du mot, de la locution, de la tournure, de la prononciation, qui suit ou qui précède, suivant le sens de la flèche.
 - Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.
 - = Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.
 - || Le tiret double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.
 - | Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.
- Dans le *Lexique*, les noms d'auteurs sont imprimés en PETITES CAPITALES et les titres d'ouvrages en *italiques*.

MONSEIGNEUR LAFLAMME

Pendant les vacances dernières la mort nous a enlevé l'un des membres les plus éminents de notre Société, Monseigneur J.-C. K.-Laflamme.

Depuis plusieurs mois nous prévoyions cette perte douloureuse pour nous-mêmes, pour l'Université Laval, pour notre clergé, pour notre province, pour le pays tout entier. A la fois ami des sciences et des lettres, Mgr Laflamme fut pendant quarante ans l'un de nos professeurs les plus brillants, l'un de nos savants les plus avertis et les plus consultés.

Il s'intéressa vivement dès le début à notre œuvre. Ce ne fut pas sans quelque inquiétude qu'il la vit naître si modeste, si dépourvue de ressources, mais il s'empessa d'applaudir à ses succès quand le succès voulut bien quelquefois couronner nos efforts. Mgr Laflamme fit plus : il consacra à nos séances du comité d'étude de nombreuses heures de travail. Il nous y apportait l'appoint d'une expérience précieuse, d'une connaissance très étendue de notre parler populaire. Son avis était toujours attendu, toujours écouté avec attention. Prudent, discret, Mgr Laflamme ne parlait qu'à bon escient, et il mêlait volontiers à ses observations cet esprit du meilleur aloi, souple et fin, qu'il garda jusqu'au dernier jour.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les articles aisés, spirituels et instructifs que le distingué prélat fournait souvent au *Bulletin*. Nous regretterons une collaboration qui nous faisait tant d'honneur, et qui était si goûtée de tous.

Ancien directeur, ancien vice-président actif, ancien président d'honneur de la Société du Parler français au Canada, Mgr Laflamme laisse à ceux qui ont travaillé avec lui un nom et un souvenir qu'ils ne pourront jamais oublier. Nous demandons à tous nos lecteurs de déposer avec nous sur sa tombe l'hommage d'une reconnaissante prière.

A QUOI BON LE LATIN ?

A qui vous pose cette question saugrenue, il faut répondre résolument. A rien du tout ! En effet, le latin n'enseigne ni à bâtir une maison, ni à tenir la comptabilité, non plus qu'à dresser les plans d'une machine ou à faire aller un commerce, encore moins à brasser des affaires ; non, le latin n'enseigne aucune de ces choses indispensables à qui veut faire de l'argent, car il n'est pas moderne au sens mesquin du mot, pas même utilitaire ; il n'a qu'un mérite, un seul, *il apprend le français*.

Cette affirmation, pour étrange qu'elle paraisse, n'est qu'un paradoxe de surface, car tout le monde reconnaît l'excellence de la formation intellectuelle par l'étude d'une langue étrangère ⁽¹⁾.

Les détracteurs les plus ardents des langues grecque et latine le savent bien ; aussi n'est-ce pas la suppression pure et simple de l'étude linguistique qu'ils réclament, mais une substitution. La langue française est assez riche en chefs-d'œuvre, affirment-ils, pour suffire à nos élèves, et les langues modernes ne sont pas si dépourvues de ressources, elles peuvent avantageusement remplacer les langues mortes. ⁽²⁾

Que l'étude des langues vivantes soit profitable, personne ne songe à le nier, mais pour dirimer le cas il importe ici de délimiter un peu la question. Il ne s'agit pas, en l'espèce, de la seule culture littéraire mais bien plutôt du développement philologique de l'enfant, et si la faculté littéraire n'est pas donnée à tous, chacun doit, pour le moins, s'efforcer de connaître à fond les ressources de sa langue maternelle et d'enrichir son propre vocabulaire.

Pour aimer sa patrie il faut l'avoir quittée, disait-on ; pour apprendre, posséder sa langue, il faut en sortir... par l'étude

(1) Cf. Humanités classiques et modernes, J. BURNICHON, *Etudes Religieuses*, 15 nov. 1891.

(2) « Il serait étrange que pour parler et écrire la langue française d'une manière irréprochable, l'étudiant dut s'adresser à des peuples disparus depuis longtemps. » Citation rapportée par BURNICHON, *loc. cit.*

d'une langue étrangère ; étude profitable, si elle exige des méthodes rigoureuses, réclame un travail réfléchi et intelligent, et présente des qualités qui la fasse vraiment répondre aux besoins de la jeunesse écolière.

A tout observateur un peu sagace nous demanderons simplement : Les langues vivantes couvrent-elles ces points ?

Poser la question, c'est presque la résoudre.

En effet, il y a chez les peuples modernes une certaine façon de penser, d'envisager les choses, un bagage d'idées, de préoccupations qui constituent comme un fonds de roulement commun. Souvent les mots se ressemblent, soit qu'ils aient été empruntés à une source commune, soit qu'ils aient passé d'une langue à l'autre. Même au cas où les vocables diffèrent, ils se correspondent si exactement que le passage d'un idiome à l'autre est relativement facile ; on est à peine dépaysé. Sans effort la pensée échange un vêtement contre un autre ; ils sont également faits à sa mesure. ⁽¹⁾

Aussi bien, la traduction est d'ordinaire aisée ; ainsi la phrase anglaise se laisse mettre en français, et réciproquement. Il n'y a guère, la plupart du temps, qu'à changer les mots, c'est un simple poncif. ⁽²⁾

Essayez donc le même procédé sur une langue morte ! Tâtez une période de Cicéron, une strophe d'Horace, et vous verrez qu'il y a bien autre chose que les mots. Vous dirai-je de mettre en latin du français moderne, une page de roman, voire un article de revue ; c'est ici que la traduction ridicule du mot pour mot n'aboutirait qu'à une rédaction incohérente ; ⁽³⁾ vous découvrirez sans peine que pour atteindre l'équivalent latin, il faudra non pas seulement serrer le sens, remonter jusqu'à l'idée, mais même analyser cette dernière pour trouver une expression adéquate qui, souvent encore, ne vous satisfera qu'à demi. ⁽⁴⁾

(1) Cf. J. BURNICHON, *loc. cit.*

(2) Certes l'on aperçoit bien entre les langues vivantes, puisque chacune a son génie personnel, quelques divergences aussi ; comme il s'en faut toutefois qu'elles soient aussi profondes qu'entre ces mêmes langues comparées avec les anciennes.

(3) Nous n'ignorons pas que toute traduction comporte une certaine trahison, mais, de grâce, que l'on trahisse le moins possible. La mode n'est plus à ces traductions dites *littéraires* des auteurs classiques, dont on a résumé tout le mérite en les surnommant de « belles infidèles ». Toute œuvre littéraire est rigoureusement intraduisible. Voyez à ce sujet les remarques curieuses de Cicéron, *Orat.*, L. I, c. 34 et de Quintilien, L. X, c. 5.

(4) Aussi est-ce la preuve d'un art consommé, d'exprimer, comme l'ont fait nos souverains pontifes Léon XIII, Pie X, dans leurs encycliques, en un latin excellent, des idées toutes modernes, hors de la civilisation antique.

Sans doute, sans être un aigle on peut arriver à écrire le latin sans solécismes, mais est-ce là du latin? Au temps sdélicieux où l'on faisait encore, en Rhétorique, la composition littéraire latine, nos professeurs annotaient souvent certaines copies : *latin pensé en français*. L'expression, je crois, est vraiment juste ; elle prouve que le latin ne s'acquiert pas par l'usage, par routine, par mémoire, sans réflexion, sans analyse de l'âme et de son action.

Pour qu'une traduction soit bonne, suffit-il donc qu'elle ne soit pas hérissée de barbarismes et de solécismes? Ne doit-elle pas encore viser à rendre d'une façon scrupuleuse toutes les nuances de la pensée et du sentiment? ⁽¹⁾

La pensée antique a ses procédés à elle ; le latin se refuse à toute étude routinière ; on ne saurait trop le répéter, il est par excellence la langue qui exige l'effort d'attention, l'analyse scrupuleuse, l'exercice de toutes les facultés qui forment et développent l'enfant.

Franchement analytiques, les langues modernes expriment les diverses idées et les rapports qui les lient entre elles par des mots distincts ; d'une marche en quelque sorte rectiligne, elles ont une construction obligatoire et partant bien moins souple que les langues antiques à désinences casuelles, exprimant des nuances par de simples modifications dans l'ordre même des mots. ⁽²⁾

Que maintenant l'on admette que la seule manière d'apprendre une langue, conformément au bon sens et à l'expérience, c'est d'apprendre cette langue en elle-même, abstraction faite du souvenir de la langue maternelle, et l'on saisira alors tout l'avantage du latin. ⁽³⁾

(1) Ce sont encore les instructions officielles pour les lycées français prescrivant de s'attacher au français, d'en fixer fermement le sens, déterminant ainsi avec rigueur le rapport des idées entre elles pour en déduire le rapport des propositions en latin. Or bien, ceci n'est pas autre chose qu'apprendre l'art de la composition, puisque ce n'est qu'une appréciation exacte de la valeur des mots, une perception plus délicate du sens littéraire, l'acquisition d'idées justes. Cf. « Le thème latin et l'enseignement du français. »

(2) Il ne saurait être question ici que du latin de l'époque cicéronienne, car dès l'époque impériale, la liberté des constructions syntaxiques altère déjà la pureté et la régularité de la langue, l'emploi fréquent de l'abstraction en corrompt la simplicité ex. : Tacite. Quintillien lui-même, le plus conservateur peut-être des rhéteurs anciens, n'échappe pas à cette contagion, qu'il combat pourtant de toutes ses forces.

(3) Il serait assez curieux de rappeler certaines tentatives faites pour apprendre le latin insensiblement, (de nos jours comme autrefois) par l'usage, comme si l'élève était dans le pays où on le parle. « La Méthode directe au XVI^e siècle » par Félix Gaffiot. « Epistula ad Christianos de Clénard » cit. « Morceaux choisis de prosateurs latins du moyen-âge et des temps modernes » par T. Thomas. *Revue Universitaire*, 12^e année, tome I.

Et tout d'abord, le génie même de la langue latine exige, qu'avant de traduire un texte, on cherche à distinguer nettement la pensée maîtresse de l'auteur, puis une fois cette pensée dégagée, le plan qu'il a suivi pour la mettre en valeur. Pour chercher à atteindre cette *in corrupta latini sermonis integritas* ⁽¹⁾, dont parle Cicéron, il faut pour l'enfant faire tout de suite l'apprentissage d'une nouvelle méthode, exacte, rigoureuse celle-là. Jusqu'à présent, pour lui, les termes, sujet, attribut, complément, régime, ne comportaient pas un sens bien net, mais le jour où il découvre les déclinaisons, il doit s'expliquer le pourquoi des cas différents pour un même nom ; il savait assez bien trouver les fonctions des mots dans une phrase française, car ces mots ont une place quasi inamovible, mais dans la phrase latine, voilà que tout est bouleversé ; on dirait les mots jetés pêle-mêle. Et c'est ici qu'apparaît le rôle de la finale dans les mots ; c'est le signe de ralliement : voyez cet *s*, il indique que l'action part de là ; cet *m*, qu'elle est reçue ici. Et le jour, où tout fier l'enfant a pu écrire : *Deus est sanctus*, ou *Deus fecit mundum*, il a traduit, je le concède, mais il a surtout fait œuvre de logicien.

La confusion si fréquente de l'attribut avec le régime, en français, s'est maintenant évanouie. Inutile de lui dire encore que dans les exemples : « Je vois un homme » et « je suis un homme », le dernier mot n'est pas en fonction identique, l'enfant l'a saisi le jour où il a traduit des mots en latin ; la chose est concrétisée, la valeur absolue du terme régime lui apparaît maintenant ; le rôle du mot est devenu transparent dans la forme, la logique est visible.

Et si nous avançons encore, dirons-nous cette admirable unité de la phrase latine ? Les mots, par la flexion, s'emboîtant l'un dans l'autre ; les membres articulés ensemble par subordination, par les particules de symétrie ; cette liaison des phrases entre elles se faisant de mille façons, tantôt par les conjonctions, tantôt encore par les relatifs ; en plus, la liberté dans l'ordre des mots, permettant de rapprocher ce qui s'attire ; l'unité de la pensée transperçant dans les vocables et dans la phrase ; c'est une trame suivie que ce discours où tout se tient, où tous les fils de la pensée sont reliés en un réseau serré. ⁽²⁾

(1) *Brutus*, c. 35.

(2) « Du latin comme instrument de formation intellectuelle. » P. V. Bainvel, *Etudes religieuses*, mai 1891.

Et voyez d'ici tout le profit. En français, la tendance est de détacher les idées bien plus que de les unir ; mots, membres, phrases, tout semble égréné ; il est vrai que pour qui sait écrire la pensée fait l'unité, mais les écoliers ne savent point encore écrire.

Mis en face du thème latin, il leur faut tout joindre ; la traduction comporte l'indication de la nature des rapports, d'où, nécessité de s'habituer à bien voir la phrase française, à découvrir le fil de la pensée. Il est vrai qu'à se familiariser avec cette besogne, dans la traduction d'une version, ils seront tentés d'abuser des particules relatives, embarrassant et alourdissant ainsi leur style ; au demeurant, faute bien minime ; ils feront bientôt disparaître ces dépendances grammaticales pour ne se préoccuper plus que des dépendances logiques. ⁽¹⁾

A la lecture d'un texte français il semble que toutes les phrases soient principales. L'auteur laisse à l'esprit de découvrir les subordinations et de disposer les phrases dans l'ordre logique voulu. Mais l'enfant, incapable de distinguer le principal de l'accessoire s'attache à un petit détail et oubliant ce qu'il fallait remarquer, n'apprend point à dégager le plan ; ce n'est qu'à grande peine qu'il réunit idées et impressions ; pour lui, ce ne sont que vagues associations d'images.

Aussi bien, l'écolier, c'est l'apprenti en face de la casse typographique se demandant le pourquoi de cette disposition étrange des compartiments. Laissez-le devenir maître de sa casse, il ne criera plus à l'arbitraire. Il comprendra que la grandeur de chaque cassetin est en raison de la fréquence d'emploi des lettres dans les mots ; son œil embrassant du coup l'ensemble, trouvera aisément les lettres importantes ; voilà la phrase latine : chaque idée est à sa place, la principale occupant la phrase principale, les idées secondaires, en phrases secondaires, offrant aussi des subordinations entre elles.

En démontant cet ingénieux mécanisme qu'est un texte latin, l'enfant admire chacune des diverses parties, la perfection des phrases, la dépendance des membres le groupement des mots formant un tout homogène, harmonieux. A son tour, il pressera un texte français pour y trouver ce qui logiquement est le principal, il groupera les idées dispersées, serrant autour d'une

(1) Bainvel, l. c.

proposition principale tous les accessoires circonstanciels ; il remontera le mécanisme, c'est-à-dire il apprendra à composer.

L'on se plaint sans cesse de notre incapacité à grouper nettement les idées, à les analyser ; on nous reproche surtout ce *verbalisme* qui nous enlise dans les formules vagues et les phrases toutes faites ; fort bien, mais n'avons-nous pas ici un merveilleux remède : quelle langue moderne remplacerait le latin dans ce rôle ? Qui comme lui saura faire comprendre la valeur des mots, la valeur plénière des mots. ⁽¹⁾

Développons un peu notre pensée :

Vous voulez, je suppose, traduire le verbe *aimer*. Combien difficile pour l'écolier de se rendre un compte exact des différences de sens, des nuances, des phrases mêmes où entre ce verbe, sinon par la traduction. Obligeons le donc à trouver les équivalents latins :

Il aime sa patrie ; *Amat patriam*. Il aime ses parents ; *Pius* est in parentes. Il aime passionnément la vertu ; *Adamat virtutem*. Il aime la liberté ; *Libertati studet*. Il aime celui qui l'aime ; *Redamat*. Il aime son repos ; *Otium complectitur*. J'ai toujours aimé la coutume ; *Mihi semper consuetudo placuit*. Il aime beaucoup la musique ; *Musicorum perstudiosus est*. ⁽²⁾ Il aime à lire ; *Lectione delectatur*. Personne n'aima moins à bâtir qu'Atticus ; *Nemo Atticus fuit minus ædificator*. Je n'aime pas à répondre ; Non libentissime *soleo* respondere. La mort que les Romains ont toujours mieux aimée que l'esclavage ; *Mors, quæ Romanis semper fuit servitute potior*. J'ai vu que tu m'aimais beaucoup ; *Te mei amantissimum cognovi*. Les Grecs qui aiment moins la vérité que la discussion ; *Græci, contentionis cupidiores, quam veritatis*.

En voyant le même mot se traduire de tant de façons différentes, l'écolier n'est-il pas astreint à un travail sérieux d'analyse qui deviendra plus utile encore quand il s'agira de mots abstraits, d'idées complexes : Numa roi de Rome, dit le texte français ; *Numa, Romanorum rex*. La Grèce était pleine de ces sentiments quand elle fut attaquée par Darius fils d'Hystaspe ; *Græcos, cum hæc omnes omnino sentirent, aggressus est Darius Hystaspis filius*.

(1) Cf. BAINVEL, loc. c.

(2) Exemple typique du terme abstrait concretisé en latin.

Nous avons encore des verbes quasi auxiliaires que nous accolons à d'autres, soit pour éviter un que, soit encore pour ajouter à la pensée quelque chose de vif, faisant la phrase plus pleine, changeant l'intonation, la rendant plus expressive. Qui mieux que le correspondant latin donnera la valeur exacte des termes : Je dois avouer : *Fateor*. Je veux dire ; *Dico*. Il sut profiter de cette occasion ; *Ea occasione usus est*. Même éveil de l'esprit s'il faut rendre les fréquentatifs : Il aimait à dire, il disait à tout venant, *Dictitabat*.

Le disciple de Lhomond doit donc regarder à ce qu'il dit, pesant tous ces mots, n'exprimant que ce qu'il pense et pas autre chose, cependant qu'en français l'on se plaît à éveiller l'esprit, suggérer la pensée, persuadé que l'auditeur ou le lecteur achevera, suppléant même avec plaisir les sous-entendus. Grand danger toutefois pour les enfants qui s'habituent insensiblement à ne pas tout dire, à ne pas rendre avec une impeccable exactitude ; ils se contenteront bientôt d'une pensée inachevée, puis se développera chez eux cette anomalie presque malade de ne jamais terminer leurs phrases.

Ah ! l'on ne joue pas ainsi à cache-cache dans la phrase latine : il faut dire tout et dire bien. La demi-vue ne compte pas, la pensée sera exprimée dans toute son ampleur. Nous disons couramment : je n'ai pas encore répondu à sa lettre ; le latin dira *rescribere*. La correspondance devient aussi : *Litteræ missæ et allatæ* ; pour un Romain, une lettre ne saurait ni parler ni enseigner ni même arriver. Nous traduirons donc : *Epistola affertur... ex tuis litteris cognovi... de valetudine tua nihil scripsisti*. En français nous voyons les lois s'établir, les mœurs se polir, les empires se fonder ; — nous disons même un livre savant. En latin, les hommes seuls sont savants, ce sont eux qui établissent des lois, adoucissent leurs mœurs et fondent des empires : *Liber plenus doctrinæ, constituuntur leges, mansuescunt animi, formantur regna*.

Poussons même plus loin, ici l'attention s'affine, l'analyse se clarifie encore :

« Du plus habile chanter un bouc était le prix, »

dit Boileau. ⁽¹⁾ Les latins : *Mos fuit, ei qui optime cecinisset hircum attribui*. Comme est admirablement souligné le mérite d'avoir bien chanté dans la circonstance !

(1) Art Poétique, chant III v. 66.

Ne fait-il pas bon, voir dans le latin, cet effort pour jeter pleine lumière sur la pensée et de tous côtés. Prenez, au hasard, une page de Cicéron ; ne sentez-vous pas comme l'orateur a fait passer dans les mots tout ce qu'il avait dans l'âme. Et ne se surprend-on pas soi-même, après lecture, à désirer toujours faire ce *plein* effort pour atteindre la *plénitude* de l'expression. ⁽¹⁾

Que de choses encore, il faudrait dire sur cette souplesse, cette sensibilité d'expression ! Déplacez un mot, le sens change : admirez ce vers souvent cité de Virgile :

« Navem in conspectu, nullam ; . . . » ⁽²⁾

Et cette phrase de Cicéron ;

« *Qui honos post conditam hanc urbem habitus est togato ante me, nemini.* » ⁽³⁾

Comme la disposition des mots suit bien l'ordre de la pensée. Et Virgile encore :

« Tum, pietate gravem ac meritis, si forte quem
Conspexere, . . . , silent. » ⁽⁴⁾

Tantôt c'est une idée sur laquelle on appuie, tantôt une autre ; ici c'est le contexte qui précisera le sens de cette expression, ailleurs, c'est le temps et surtout le mode qui, livré à la seule décision de la pensée, exprime merveilleusement les plus délicates nuances. Quelle riche moisson pour le traducteur attentif, que de fines analyses, et combien par là s'épure et s'affine le goût, aux prises avec des procédés artistiques qui font la perfection de l'art et le désespoir du linguiste. ⁽⁵⁾

Insisterons-nous enfin sur la haute portée des études étymologiques. A une époque où nous semblons avoir perdu la notion de la valeur *absolue* des mots, il est de toute première importance de remonter jusqu'au sens étymologique de trouver là, pour ainsi dire, l'esprit vivant et actif dans l'expression ; or, sans exagérer, l'on peut affirmer qu'il faut, dans notre langue, précisément à raison de son origine, remonter à la source latine, là où le sens transperce le vocable. Mieux encore, par cette confrontation, nous expliquerons souvent bien des anomalies ; ⁽⁶⁾ ainsi, de loi,

(1) Bainvel, loc. cit. passim.

(2) *Énéide*, L. I, v. 184.

(3) 2^e Philippique, VI.

(4) *Énéide*, L. I, v. 151, 152.

(5) Bainvel, l. cit.

(6) Au surplus, il y aurait toute une étude à faire sur la formation, soit scientifique, soit populaire des mots, v. g. : école, scolaire, soit encore sur les doublets, v. g. : spatule, épaule, etc.

nous avons légal: père, mère, paternel, maternel; oncle, avunculaire. Le verbe *offrir* donne oblation; *différer*, fait dilatoire; et l'homme versé dans la connaissance du droit, sera un jurisconsulte. L'apport des mots nouveaux n'échappe pas à cette règle; la plupart provenant de vocables grecs ou latins; il faut retrouver l'origine pour avoir raison du vocabulaire; v. g.: aérostat, photographie, téléphone, phonographe, dactylographe, aéroplane, etc. ⁽¹⁾

Ainsi, nous voyons dans notre langue la pensée latine vivifiant la pensée française, l'expression de cette pensée empruntée bien souvent à cette suprême élégance de la phrase ciceronienne, et le mot antique agissant encore pour fournir la clef de la signification du vocable moderne.

Dès lors, c'est le triomphe du latin, triomphe qui doit nous être singulièrement agréable, à nous, que l'on nomme avec raison, la race latine.

Et voilà à quoi bon le latin.

Aussi, résumons et concluons:

Pour posséder les nuances des mots français, leur véritable notion, leur valeur complète, il nous faudra toujours recourir à nos ancêtres les Grecs et surtout les Romains.

Et il en sera ainsi pour longtemps.

(à suivre)

ADOLPHE GARNEAU, p^{tr}e.

(1) Ne trouvez vous pas meilleure allure à ces mots qu'à ceux-ci: Hockey, (voir Larousse), rallye-paper, club, lunch, etc.

LE GALANT

*Dans le rang du Petit Brûlé,
Ce gaillard si bien attelé,
C'est quelque monsieur du Grand-Monde ?...
Non, c'est Pierre à Paul Charpentier,
Hier, revenu du chantier,
C'est Pierrot qui va voir sa blonde.*

*Dans son buggy neuf, planté droit,
Il trône, content comme un roi,
Un beau sourire sur la bouche :
Baptiste et Joson, ses rivaux,
Ne feront plus tant leurs farauds,
Avec leur petite barouche.*

*Il voit Simonette aux yeux bleus
Venant à lui, la joue en feu,
Timide et si douce, lui dire :
« Monsieur Pierrot est toujours bien ? »
Et tendre sa petite main,
Avec son plus gentil sourire.*

*Puis, très simple et sans appareil,
Venant lui taper sur le bras,
Le bonhomme, toujours aimable :
« Comment est-ce qu'i' va, Pierrot ?
« Dépose donc ton galureau.
« Mets-tu ta jument à l'étable ! »*

*A l'écurie ou dans la cour,
Que le vieux Nicolas, toujours,
Lui donne la meilleure place...
Chez Simonette, à peine entré,
Qu'il paraisse le préféré...
Les gas d'en haut, ça les agace.*

*Pierrot songe orgueilleusement
Que Simonette, en ce moment,
L'attend, à sa fenêtre ouverte,
Et Piaf! avec un bruit joyeux,
Piaf! sur le chemin caillouteux,
L'emporte sa voiture alerte.*

*Le soir est très doux. En son vol,
La mouche à feu dore le sol
De fugitives étincelles.
Des parfums alanguissent l'air,
Et la lune, au bord du ciel clair,
Sourit dans les feuilles nouvelles.*

*Partout les cris-cris des grillons
Se répondent dans le gazon,
Mais Pierrot n'est pas un poète.
De rêver il n'a pas le temps.
Toutes les splendeurs du printemps...
Qu'est-ce, à côté de Simonette?*

ENGLEBERT GALLÈZE.

LE PARLER FRANÇAIS

L'article suivant a paru, le 6 juin 1910, dans *la Tribune de Woonsocket*.

La même semaine qui a vu l'adoption du bill Lavergne décrétant l'usage de la langue française par les compagnies d'utilité publique dans la Province de Québec dans leurs rapports avec le public de la province, aura vu couronner la cause de la langue française d'un autre succès, modeste en apparence, mais non moins réel et honorable en fait.

L'Académie française a accordé ces jours derniers un prix de quelques cents dollars à la Société du Parler français au Canada, société dont le siège est à Québec et dont le président ⁽¹⁾ est le distingué avocat et homme de lettres, M. Adjutor Rivard, professeur à l'Université Laval.

Cette reconnaissance de l'œuvre de la Société du Parler français par la plus haute autorité de la France est une consécration de la mission que la Société poursuit et un encouragement des plus éloquents en faveur des louables efforts qu'elle fait pour sauvegarder et épurer la langue française parmi les groupes d'origine française en Amérique, pour en approfondir les beautés et en répandre partout le goût et l'amour, en même temps qu'elle travaille au développement de la littérature canadienne-française.

La Société du Parler français accomplit parmi nous un bien considérable. Sa revue mensuelle, *Le Bulletin du Parler français au Canada* est une mine d'informations, un organe de la plus haute compétence dans les questions de langue et de littérature françaises. *Le Bulletin* est dans sa huitième année d'existence.

La belle œuvre qu'elle dirige dans la province de Québec est de la plus absolue utilité, et d'une nécessité au moins relative. Il semble que ce n'est pas trop dire que d'affirmer

(1) Nos lecteurs savent que M. Rivard est le Secrétaire général de la société du Parler français.

qu'elle est de nécessité urgente parmi les Franco-Américains. Si les anglicismes se glissent dans le langage parlé et écrit des Canadiens de la province de Québec, comment donnerait-on une idée juste du nombre de ces expressions étrangères, d'origine anglaise, qui foisonnent dans nos conversations de tous les jours et se rencontrent jusque sous la plume de nos meilleurs écrivains et sur les lèvres de nos meilleurs orateurs, souvent sans qu'ils puissent s'en défendre, trop souvent sans même qu'ils s'en aperçoivent ?

Parler la langue française, ou l'écrire, dans toute sa pureté, devient une tâche de plus en plus difficile dans le milieu cosmopolite où nous vivons.

Plus s'étendent les relations sociales, et à mesure que s'accroissent les expériences de chacun dans les diverses sphères d'activité de la vie,—plus on se heurte à des difficultés nouvelles et plus nombreuses se présentent les occasions de tomber dans l'anglicisme, anglicisme de simple expression, anglicisme de tournure de phrase. Tantôt c'est le mot propre qui vous échappe, tantôt c'est la tournure de phrase anglaise plus familière qui devance la française dans l'esprit et la supplante complètement dans le discours.

« Guerre à l'anglicisme, » tel est le cri de bataille de cette phalange de héros de la langue française ! Il n'est aucun groupe sur le continent dont le langage ait plus besoin de cette protection que le nôtre.

Mais l'activité de la Société du Parler français ne se borne pas à la seule défensive contre l'insidieuse intrusion de l'idiome étranger dans le langage parlé et écrit des Canadiens français. Si elle s'acharne à éliminer du parler français de notre élément en Amérique les défauts et les vices qui le déparent, elle s'évertue également à en faire ressortir les beautés traditionnelles et les beautés originales, celles qui sont de l'essence de la langue partout où elle est cultivée et celles qui jaillissent spontanément du terroir canadien pour répondre à des conceptions nouvelles et à de nouvelles réalités qui s'imposent à l'esprit et entrent dans la vie des Français du Canada et des États-Unis.

Dans plus d'une expression ancienne que nos pères ont gardée et se sont transmise de génération en génération, expression tombée en désuétude ou étiquetée *vieux français*, elle révèle un trésor de force ou de grâce que nous avons reçu en héritage

du siècle classique, quand ce n'est pas même de l'époque de la Renaissance, et que nous avons jalousement conservé tandis qu'ailleurs on l'a perdu ou on y a renoncé.

Elle met en relief le mérite de nos auteurs canadiens, anciens et modernes. Elle donne de saines et lumineuses critiques de leurs œuvres. Elle jette de la lumière sur l'histoire de la littérature canadienne déjà connue jusqu'à un certain point et porte à la connaissance du public intéressé des noms d'écrivains et des œuvres littéraires dont la valeur est trop longtemps restée couverte de la poussière des archives et dont le mérite est demeuré obscurci par l'oubli.

La Société du Parler français au Canada rendrait à l'élément franco-américain un service signalé si elle étendait son influence sur tous les groupements dont se compose notre nationalité dans la Nouvelle-Angleterre. Elle rencontrerait un appui encourageant chez notre élite et le bien qu'elle accomplirait est immense. Son travail est de nature à s'imposer à la sympathie de tous nos hommes sérieux. En s'exerçant d'abord sur ces derniers, elle s'exercerait indirectement du coup sur un nombre plus considérable d'individus, qui s'inspirent de leurs exemples, jusqu'à ce que plus tard elle puisse se faire sentir plus généralement sur la masse de nos compatriotes, à notre plus grand avantage.

La chose vaut plus que la peine d'être tentée.

DAVID-E. LAVIGNE.

HARNACHEMENT

I. BRIDE

ENSEMBLE DES COURROIES QUI FONT LE HARNACHEMENT DE LA
TÊTE DU CHEVAL

- Dessus-de-la-bride** (tsu d la brid) Partie de la têtère avoisinant les oreilles.
- Frontière** (frôkyé:r) Frontail, courroie qui passe sur le front au-dessus des yeux.
- Montants** (môtā) Les deux bandes qui descendent de chaque côté de la tête et qui assujettissent le mors dans la bouche.
- Oreillères** (orèyé:r) Espace ménagé dans la têtère par où l'on fait passer les oreilles quand on met la bride.
- Gardes-yeux** (gardèzyé) Ceillères. Grandes pièces de cuir adaptées aux montants pour empêcher l'animal de voir de côté.
- Garde-nez** (gardné) Muserale. Autre pièce qui se trouve au-dessus du nez.
- Garde-gueule** (gardè gyél) Branches du mors ; rondelles de cuir à chaque bout du mors pour protéger les lèvres du cheval quand on tire sur un seul guide.
- Mors** (mò:r) Pièce en métal que l'on met dans la bouche du cheval pour le conduire.
- Casse-gueule** (kásgyél) Gourmette. Frein dont on se sert pour chevaux fougueux et difficiles à maîtriser. Il consiste en une chaînette qui se rattache aux branches du mors.
- Celles-ci font leviers. Quand on presse les guides, la mâchoire inférieure est enserrée et par le mors qui appuie sur les barres, et par la chaînette sur le menton.

(*Barres du cheval*, espace vide entre les molaires et les incisives, où s'appuie le mors. DARM.)

Gorgette (*gòrjè:t*) Sous-gorge. Courroie de la têtère qui passe sous la gorge.

Rènes (*ré:n*) Longes de cuir attachées à chaque bout du mors, qui servent à gouverner un cheval de selle.

Fausses-rènes (*fòsré:n*) Rènes pour harnachement de trait. Elles s'arrêtent au pommeau de la sellette.

Porte-rènes (*pòtré:n*) Anneaux fixés à la sous-gorge, par lesquels passent les fausses-rènes.

Gourmettes (*gurmèt*) Martingale. Courroie attachée à la sous-ventrière qui se bifurque en avant du poitrail et présente deux anneaux où s'enfilent les guides. Elle sert à empêcher le cheval d'*encenser*, v. ce mot plus bas.

Gourmette, chaînette qui fixe le mors dans la bouche du cheval en réunissant les deux branches. DARM.

Cordeaux (*kòrdó*) Guides. Longues lanières de cuir avec lesquelles le cocher conduit sa voiture.

Check-de-bride (*teèk de brid*) Courroie simple qu'on attache au *dessus-de-la-bride* et qu'on accroche à la sellette pour faire tenir au cheval la tête au vent.

II. COLLIER

HARNACHEMENT DU COU DU CHEVAL DE TRAIT

Atteles (*atèl*) Pièces de bois ou de métal qui garnissent le devant du collier, et qui fournissent le point de résistance de l'attelage dans la traction.

Agraffes (*agràf*) Courtes lanières de cuir munies de boucles, qui réunissent le haut et le bas des attelles et qui servent à ajuster le collier au cou de l'animal.

- Attaches** (*atâc*) V. mot préc.
- Arganeaux** Anneaux de fer fixés au haut des attelles
(*argâno*) pour maintenir les guides.
- Bourrure, cossin** Coussin, bourre du collier.
du collier, (*buru:r, kôsê du kôlyé*)
- Bricole** (*brikôl*) Large bande de cuir rembourrée qui s'appuie sur le poitrail du cheval, et dont on se sert en guise de collier pour voiture légère, de remise, de place.
- Fetons** (*ftô*) Chevilles de fer dont sont munis les *tirants* et que l'on plante dans l'un des trous percés à cet effet dans les limons.
- Support** (*supôr*) Bande qui s'appuie sur le garrot du cheval et qui tient la bricole en place.
- Tirants** (*tirâ*) Fortes courroies qui s'attachent aux attelles et qui relie la limonière à l'attelage.
- Traits** (*trê*) Longs *tirants* qui se rattachent aux bouts du palonneau. (V. plus bas *bacul*).

III. SELLETTE

PARTIE DU HARNAIS QUI SUPPORTE LA LIMONÈRE

- Bourrure, cossin** Coussin de la sellette.
d'la sellette (*buru:r, kôsê d'la selêt*)
- Quartiers** (*karkyé*) Parties de la sellette qui descend sur les côtes du cheval.
- Crochet** (*krocê*) Anneau brisé, en métal, fixé sur le pommeau, qui sert à retenir les fausses-rènes.
- Porte-cordeaux** Anneaux fixés sur les quartiers pour soutenir les guides.
(*pôrt kôrdô*)
- Sangles** (*sâ:g*) Sous-ventrière, bande de cuir munie de boucles, qui passe sous le ventre et qui maintient la sellette sur le dos du cheval.

- Dossière** (*dósyè:r*) Autre bande qui s'appuie sur la sellette et qui soutient la limonière.
- Porte-faix** (*pòrtéfè*) Grands anneaux en cuir à chaque bout de la dossière, dans lesquels on fait passer les limons du brancard ou de la charrette.
- Fausse-sangle** (*fò:s sã:g*) Prolongement de la dossière qui, serrée sous le ventre, a pour effet d'empêcher le soulèvement de la limonière dans les mouvements de recul.

IV. SELLE

PARTIE DU HARNAIS QUI SERT DE SIÈGE POUR ALLER A CHEVAL

- Pommeau** (*pómó*) Partie arrondie et relevée de l'arçon de devant.
- Bois-de-la-selle** (*bwá dla sèl*) Arçons.
- Porte-étriers** (*pòrtétriyé*) Étrivières.
- Étriers** (*étriyé*) Anneaux pour appuyer les pieds du cavalier.
- Quartiers, Sangle** V. ces mots, art. III Sellette.

V. ACCULOIRE

RESTE DU HARNACHEMENT A PARTIR DE LA SELLETTE

- Croupière** (*krapyè:r*) Bande attachée à la sellette, qui suit la croupe et se terminent par le culeron.
- Porte-queue** (*pòrt kyá*) Culeron, espèce d'anneau par lequel on fait passer la queue du cheval.
- Avaloires** (*avalwè:r*) Bacul (DARM.), large bande qui croise les cuisses du cheval, et aux bouts de laquelle se rattachent les acculoires.

- Acculoires**
(*aʔulwè:r*) Prolongement de l'avaloire, qui se termine par un anneau de fer dans lequel on enfle le feton avant de le planter.
Ou encore longues plus étroites et plus minces que l'avaloire, mais qu'on double en en bouclant les deux bouts—ce qui, en même temps, permet de les allonger ou de les raccourcir selon qu'il est besoin—après les avoir enroulés au crochet des *ménoires* (limons).
- Supports** (*supò:r*) Bandes qui descendent de la croupière pour supporter l'avaloire.
- Haule baques** (hold back) V. les acculoires.
(*hò:l bak*)
- Snappes** (snap) Boucles, agraffes automatiques pour attacher les acculoires à l'avaloire.
(*snâp*)

VI. ACCESSOIRES

- Grelots** (paire de)
(*grêlò, gârlò*) Rangée de grelots fixés sur une bande de cuir qu'on attache, l'hiver, à la croupière du harnais et qui pend sur les hanches du cheval. Les grelots servent à donner l'éveil aux voyageurs de nuit et à faciliter la rencontre des voitures.
- Licou-de-tête**
(*liku d tè:t*) Bridon, bride légère sans œillères et sans mors.
- Licou-de-cou**
(*liku dku*) Courroie qu'on met autour du cou du cheval pour l'attacher à l'écurie ; licou.
- Clochettes** (*klòcè:t*) Sonnettes, fixées sur la sellette ou encore sur les limons de la voiture d'hiver. Remplacent *la paire de grelots*.
- Aigrettes** (*égrèt*) Bibelots d'ornement qui se placent sur la bride et sur la sellette.
- Pompons** (*pôpô*) Petites houppes de couleur éclatante qui pendent à chaque côté de la bride.

- Plaques** (*plák*) Boutons métalliques posés pour dissimuler les points d'attache entre elles de certaines pièces du harnais.
- Ganse** (*gā:s*) I. Anneau de cuir fixée au limon et dans lequel on fait passer les traits pour les empêcher de battre les flancs du cheval.
II. Petit fourreau où l'on introduit le bout d'une courroie qui reste libre en dehors d'une boucle.
- Cossin** (*kôsê*) Coussin, pièce additionnelle de grosse étoffe repliée que l'on met sous la sellette pour adoucir le poids de la charrette.
- Moustiquaire** (*muštíkȳe:r*) Filet dont on recouvre l'attelage dans la belle saison pour protéger le cheval contre la morsure des mouches.
- Couverte-à-cheval** (*kuvàrt a jwàl*) Couverte d'un tissu épais pour envelopper le cheval et le prémunir contre le refroidissement.
- Tapis-de-cheval** (*tapi d cèval*) V. préc.
- Swetteur** (*swètè:r*, ang. *sweater*) Pièce de gros feutre posée sous la bourre du collier.
- Washeur** (*wàcè:r*) V. garde-gueule. art. I Bride.

VII. QUELQUES EXPRESSIONS QUI SE RAPPORTENT AU HARNACHEMENT

- Atteler à la cheville** (*atlè a la jüviy*) } Se servir de fetons pour
« **aux fetons** (« *ó flō*) } attacher le harnais à la
limonière.
- « **au bacul** (« *ó bàku*) Attacher le harnais au palonneau.
- « **au collier** (« *ó kolyé*) Se servir du collier et non de la bricole.
- « **à la bricole** (« *à la brikól*) Se servir de la bricole et non du collier.

- Attelé aux traits** (*atlé ó trè*) Se servir du bacul. v. ce mot.
- Attelé au dernier trou** (« *ó dernyétra* ») Se dit quand le feton est planté dans le trou du limon le plus rapproché de la voiture. Cette disposition est le dernier avantage qu'on puisse donner au cheval pour trainer sa charge. S'il n'en vient pas à bout, il faut le remplacer par un plus fort.
- Attelé avec des cordes** (*atlé avèk dé kòrd*) Harnaché très pauvrement. Se dit d'un attelage en très mauvais état, dont plusieurs pièces sont remplacées par des bouts de ficelle. Le cheval du *quéteux* (mendiant) est généralement *attelé avec des cordes*.
- A bride abattu** (*a brid abātu*) }
A toute bride (*a tut brid*) } Lâcher complètement la bride
A l'épouvante (*a lépouvā:t*) } et laisser le cheval aller aussi vite qu'il peut courir.
- Bacul** (*baķu*) Pièce de bois d'avant-train, pivotant à plat par son milieu, aux bouts de laquelle s'attachent les traits de l'attelage. V. «Palonneau» dans Darm.
- Charger la sellette** Trop charger le devant de la charrette.
(*carjé la sèlè:t*)
- Collier qui blesse** Collier dont le coussin est défectueux.
(*kòlyé ķi blès*)
- Dérèner** (*dèrèné*) Abattre, relâcher les fausses rênes.
- Dételer** (*dètlè*) Détacher l'attelage. (Faire cesser d'être attelé. Darm.)
- Dûr de gueule** Se dit du cheval qui résiste au frein.
(*ķur dè gyòl*)

- Encenser** (*āsāsé*) Battre à la main, donner des secousses avec la tête pour résister à l'action de la main qui tient les guides. (Darm. au mot «Battre.»)
- Gourmer le cheval** Lui mettre la martingale.—D'après Darm. (*gurmé le jivál*) ce serait lui mettre la gourmette.
- Franc dans le collier** Qui tire franchement, doucement, sans (*frā dā lkòlyé*) donner de secousse.
- Hacher la gueule** Hocher. v. plus bas «scisailler». (*hacé la gyèl*)
- Harnois blanc** Harnois dont les pièces métalliques, boutons, bibelots, boucles, etc. sont nickelées ou argentées. (*hàrnwè blā*)
- Harnois noir** Dont les mêmes pièces sont noires. (*hàrnwè nwè:r*)
- Harnois de cuivre** Quand ces pièces sont cuivrées ou dorées. (*hàrnwè d'kui:vr*)
- Harnois fin** Harnais aux pièces plus délicates, d'un fini plus soigné. On s'en sert pour voitures légères, calèche, buggy, barouche, phaéton, etc. (*hàrnwè fē*)
- Harnois des dimanches** C'est le harnais fin, le harnais des jours de fête. (*hàrnwè dé dimā:c*)
- Harnois de quêteux** V. «attelé avec des cordes». (*harwè d'kyété*)
- Harnois de travail** Dont les différentes parties sont en cuir (*hàrnwè d traváy*) large et épais.—Sert pour les travaux des champs, pour les gros charriages.
- Harnois double** Deux harnais simples aménagés pour deux chevaux attelés côte à côte au même véhicule, à la même machine d'industrie, faucheuse, charrue, herse, etc. (*hàrnwè dubl*)
- Harnois simple** Harnois pour un seul cheval. (*hàrnwè sē:pl*)
- Scisailler** (*sizáyé*) Hocher la bride, tirer alternativement sur l'une et l'autre des guides pour faire sentir plus fortement le mors au cheval.

—V. dans Darm. «Scier du bridon».

- Tirer à plein collier** Tirer de toutes ses forces, en parlant d'un cheval.
(*tiré a plé kolyé*)
- Tirer à plein cordeaux** Tirer pour retenir le cheval autant que les guides peuvent porter.
(*tiré a plé kordó*)
- Tenir le cou en roue (faire)** Faire faire une courbe à l'encolure du cheval au moyen des fausses rênes et des martingales.
(*tni:r l'ku ā ru*)
- Trait rond (trè rō)** Trait cousu en surjet bord à bord.
- Trait de fer (tré tfè:r)** Chainettes qu'on employait autrefois en guise de traits de cuir pour labourer, herser, etc.

V.-P. JUTRAS, ptre.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Fiarté (*fyɑ:té*) s. f.

|| Fierté.

DIAL. *Id.*, JAUBERT.

Fiat (*fyát*) s. m.

|| Confiance, foi. *Ex.*: Il n'y a pas de *fiat* en ce qu'il dit.

FR. LITTRÉ et BESCH. le donnent avec ce sens.

VX-FR. *Id.*, COTGRAVE.

DIAL. *Id.*, NORMANDIE, DU BOIS, MOISY: PICARDIE, CORBLET; Centre, JAUBERT. CORBLET donne aussi ce mot comme MESSIN, franc-comtois, rouchi, et flamand.

Fichument (*ficumā*) adv.

|| Beaucoup, à l'excès. *Ex.*: c'est *fichument* beau

DIAL. *Id.*, DOTTIN.

Fiel (*fyèl*) s. m.

| *Se ronger le fiel* = faire du mauvais sang.

Fiopper (*fyòpé*) v. intr.

|| Faire avec la bouche, en mangeant, un bruit analogue au clapement.

FR.-CAN. Syn.: *saper*.

Fier-pet (*fyér pét*) adj.

|| Fat, qui fait le fier.

Fieuvre (*fyèv*) s. f.

|| Fièvre.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Fieuvres (*fyèv*), **fièvres** (*fyèv*) s. f. pl.

|| *Les fièvres* = la fièvre typhoïde; la fièvre *tremblante*.—
Les fièvres scarlatines = la fièvre scarlatine.

FR. *Avoir les fièvres* = être atteint d'une fièvre intermittente, LITTRÉ, BESCH. «Il faut dire j'ay *la fièvre* et non pas j'ay *les fièvres*,» MÉNAGE, *Obs. sur la langue fr.*

DIAL. *Avoir les fièvres* = avoir la fièvre, Normandie, ROBIN; Picardie, CORBLET; Saintonge, ÉVEILLÉ; Bresse, GUILLEMAUT; Châtenois, VAUTHERIN.

Fifre (en) fife (en) (ā fif).

|| De mauvaise humeur, en colère.

Fifollet (fifolè) s. m.

|| Feu-follet.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY, DU BOIS, TRAVERS.

Figé (fjé) adj.

|| Gêné, intimidé, gauche. *Ex.*: Quand il m'a aperçu, il est demeuré tout figé.

Figure (fig) s. f.

|| « Fruit de la grosseur d'une balle à tirer, enveloppée dans une petite bourse en forme de toile d'araignée, sucré et un peu fade. » POTIER, 1745.

Figuration (figurasyō) s. f.

|| Imagination, chose imaginaire, hallucination, chimère.

Figure (fig:r) s. f.

|| Feuillure, entaille pratiquée dans l'embrasure d'une porte d'une fenêtre, pour que le bord d'un battant qui la ferme vienne s'y appliquer sans laisser de jour.

Figurer (figuré) v. tr.

|| Faire la feuillure (d'une porte, d'une fenêtre).

Filande (filā:d) s. f.

|| Effiloche.

DIAL. *Id.*, Châtenois, VAUTHERIN; = frange, Picardie, CORBLET.

FR.-CAN. V. *effilande*.

Fil d'alton (fil d altō).

|| Fil de laiton.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Fil d'archal (fil d àrical).

|| Fil d'archal.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

LES LIVRES

NOTE.—Il nous est impossible, dans l'espace qui nous est réservé, de rendre compte aujourd'hui de tous les ouvrages qui nous ont été envoyés pendant les mois de juin, juillet et août. Plusieurs comptes rendus doivent rester sur marbre et ne pourront passer qu'à un prochain numéro du BULLETIN.

PIERRE LEGUAY, *La Sorbonne*, Paris, (Grasset—*Études contemporaines*) 1910, in-16, 185 pages.

C'est à propos de la Sorbonne un chapitre de l'histoire intellectuelle de ce temps qu'à voulu écrire M. Pierre Leguay, puisque l'auteur s'attache à ne nous parler à peu près que de transformations récentes apportées au vieux collège. Il n'y aurait eu, en fait, à la Sorbonne, à venir jusqu'à récemment, « guère de changements notables que dans les facultés des lettres et des sciences. » En 1904, l'École normale finissait par se fusionner avec elle. Quoi qu'il en soit, grâce aux faveurs de l'État et à son attitude vis-à-vis des universités indépendantes, la Sorbonne contemporaine possédant son budget officiel, constitue aujourd'hui l'enseignement littéraire et scientifique de la France. Mais l'on devine déjà quel doit en être l'esprit. Tout en affectant une allure assez dégagée et que parfois commandent ses auditoires—on l'a vu dans l'incident de Thalamas à propos de Jeanne d'Arc—, le collège tient de trop près au pouvoir politique pour n'en pas subir l'influence. M. Pierre Leguay achève de nous éclairer là-dessus en nous décrivant l'évolution par où passe en ce moment l'enseignement littéraire. Les maîtres de l'université, à la Sorbonne, ainsi que s'exprime l'un d'eux, M. Seignobos, cité par l'auteur, font tout pour préparer « des serviteurs intelligents de la démocratie. » C'est dans ce sens qu'ils orientent la réforme. « Réduction de la littérature à l'histoire pour la rendre scientifique et la faire admettre par conséquent de la démocratie, » voilà, dit M. Leguay, le mot de cette évolution. Si,—dit encore l'écrivain,—les barbares—c'est ainsi qu'on désigne les novateurs—n'aiment point

les lettres, ils respectent la science avec superstition. Il faut donc, pour tout sauver, déguiser ou transformer les lettres en sciences. L'histoire serait le truchement pour aller à la démocratie. Mais tous ces professeurs, écrivains ou rhéteurs ne poussent pas au même degré le zèle de M. Seignobos. Il en est qui, comme M. Faguet, par exemple, et il est probable que M. Leguay est du nombre, qui ont trop d'esprit pour n'être pas « par delà la Sorbonne. » La monographie si instructive de M. Leguay nous montre à la fois la Troisième République avec ses préoccupations d'à côté et de graves professeurs inclinant, tantôt plus tantôt moins, vers la science, probablement très ahuris du problème de « l'adaptation des lettres à la démocratie, » au moyen de l'histoire, sautant par dessus pour s'occuper sérieusement de la pensée française, faite de probité et de bon sens traditionnels.

J.-E. PRINCE.

Mémoires et Comptes Rendus de la Société Royale du Canada, III^e série. T. III, séance de mai 1909. Ottawa (Pope & fils), 1910, in-8^o, 25c. × 17c., CCXLIII + 235 + XIX + 236 + 299 pages.

Ce volume comprend, outre les travaux lus à la séance de mai 1909, un compte rendu de la réunion spéciale tenue à Québec par la Société Royale, le 22 juillet 1908, pendant les fêtes du III^e Centenaire, avec les discours prononcés en cette circonstance par l'honorable M. Boucher de la Bruère, M. J.-E. Roy, président de la Société, l'honorable M. A.-B. Routhier, M. Burwash, l'honorable M. Thomas Chapais, M. l'abbé Camille Roy, M. A. Rivard, et les poèmes de M. Pamphile LeMay, du Rév. F.-G. Scott, et de M. Gustave Zidler.

Voici la liste des travaux lus, à la séance régulière du mois de mai 1909, devant la Section de littérature française :

Deux grandes familles canadiennes, les Papineau et les Bédard, par M. L.-O. David.

Le chevalier de Niverville, par M. Benjamin Sulte.

La Baie d'Hudson, (troisième étude), par M. le juge L.-A. Prud'homme.

Champlain et Hudson, par M. l'abbé Auguste Gosselin.

La Sépulture de Montcalm, par M. P.-B. Casgrain, présenté par M. A.-D. DeCelles.

Le Sommeil de Montcalm, poésie, par M. Adolphe Poisson.

Legendre, par M. Adjutor Rivard.

Jean Cabot et Sébastien Cabot, par M. Pascal Poirier.

Étude sur Jean Rivard, par M. l'abbé Camille Roy.

La Science Sociale.—Aperçu d'une méthode d'observation, d'étude et d'enseignement, par M. Léon Gérin.

Le discours du président de la Société, M. J.-E. Roy, est une étude fouillée et consciencieuse sur la *Propriété littéraire* ; nous l'avons déjà signalé à nos lecteurs.

Mentionnons encore dans ce volume les rapports de l'*Institut Canadien de Québec*, présenté par l'honorable M. P. Boucher de la Bruère, de l'*Institut canadien-français d'Ottawa*, par M. A.-T. Genest, de la *Société du Parler français au Canada*, par notre secrétaire, de la *Société de Géographie de Québec*, par M. J.-E. Roy, et de la *Société d'Économie sociale et politique de Québec*, par M. Errol Bouchette.

Une étude par M. W.-F. Ganong, de la section anglaise, nous intéresse particulièrement : *The Identity of the Animals and Plants mentioned by the early Voyagers to Eastern Canada and Newfoundland*, avec un vocabulaire. Le plus grand nombre des noms relevés sont de forme française et sont encore usités aujourd'hui. Cette étude se trouve aux pages 197-242. A la page 216 le mot *esterlais*, dont M. Antoine Thomas s'est occupé. (Voir le *Bull.* vol. VIII, p. 212.)

AUGUSTE CHARBONNIER, *Gerbes du Mont-Royal*. Montréal (A. Ménard), 1910, in-8°, 22c. 5 × 15c., 133 pages.

Dans le *Bulletin* de 1906, il a été écrit, à propos des *Échos du Mont-Royal* de M. Charbonnier, que « d'un poète qui chante le sucre du pays, on ne voudrait dire que du bien ». On est encore, au *Bulletin*, dans le même sentiment. Aussi, nous est-il agréable, en parlant des *Gerbes*, de reconnaître une fois de plus que l'inspiration de M. Charbonnier est pure, son intention louable ; d'autre part, il nous déplaît beaucoup d'avoir à faire remarquer qu'il ne suffit pas de la mesure et de la rime pour

faire d'un recueil de vers un recueil de poésies, et que M. Charbonnier n'a évidemment pas le tempérament qu'il faut pour écrire autrement qu'en prose.

ALBERT DELASSAUX. *L'Humanité qui s'éveille*. Paris (Gastein-Serge), 1910, in-16, 130 pages.

Pourquoi ce titre? Le poète n'a pas donné le mot de l'énigme, et je cherche vraiment à découvrir l'idée autour de laquelle il a voulu grouper ses vers.

Ce sont des poèmes épars, qu'il est impossible de rattacher les uns aux autres. Une *méditation* très sérieuse et un sonnet à *Ninon*, des vers très purs *sur un berceau* et une pièce voluptueuse sur une courtisane, un morceau où l'on paraît croire en Dieu et un autre où l'on semble bien adorer le soleil. Le lecteur ne sait bientôt plus à qui il a affaire!

Et ce n'est vraiment pas la peine de chercher. Car cette étrange variété d'idées et de sentiments n'est pas suffisamment rachetée par la forme. La mesure et la rime fatiguent M. Delassaux.

PAUL SEBILLOT. *Les joyeuses histoires de Bretagne*. Paris (Charpentier), 1910, in-12, VIII + 318 pages.

Une centaine de récits comiques, recueillis de la bouche des paysans et des pêcheurs bretons par M. Paul Sébillot, le directeur de la *Revue des Traditions populaires*. M. Sébillot a voulu montrer qu'à côté de la Bretagne rêveuse, mystique, triste et sombre, il y a aussi « la Bretagne qui rit ».

Que tous ces contes populaires soient édifiants, il faut se garder de le croire. M. Sébillot a eu soin d'omettre les gauloiseries trop fortes; mais dans ses plaisanteries, le peuple, sans malice peut-être, traite parfois avec une certaine irrévérence des choses qu'au fond il respecte. Les folkloristes recueillent tout: voici, pour eux, un livre de lecture attrayante, où ils retrouveront la saveur du terroir et la naïveté populaire.

FLORIAN-PARMENTIER *Par les Routes humaines*. Paris (Ollendorff), 1910, in-18 jésus, 169 pages.

Poème « impulsionniste », et je ne comprends pas bien ce que c'est, en poésie, que l'« impulsionnisme » ; poème dans lequel une âme cherche éperdument le bonheur et la vérité, et je ne vois pas pourquoi elle hésite à donner son vrai nom à la source de ces biens ; poème déïste, ou panthéïste, ou pythagoricien... que sais-je ? et cela me fait craindre que l'« impulsionnisme » ne soit aussi une doctrine philosophique établie fort inutilement sur de vieilles erreurs.

Mais il y a dans le livre de M. Florian-Parmentier de belles choses, de très belles choses. Ce poète est de ceux qui ne jouent point avec la boue.

Cela repose de lire ces vers où une âme se hausse et va par instant jusqu'à planer ; mais on regrette beaucoup que l'inspiration qui la soulève ne soit pas chrétienne.

ROBERT HAVARD DE LA MONTAGNE. *Leurs Fils*. Paris (Grasset) 1910, in-12, 313 pages.

Récit vivant, douloureux aussi et plein d'émotion, de choses qui se passeront peut-être en 1917. C'est bien pourtant un roman d'actualité, puisqu'il montre quel triste avenir les hommes d'aujourd'hui préparent pour *leurs fils*.

PAUL DE CHÈVREMONT. *Images blanches et noires*. Paris (Edition de la *Revue des Poètes*), 1910, in-8 écu, 193 pages.

M. de Chèvremont chante, sur des rythmes souples, dans une langue harmonieuse et vibrante, et sous des formes variées, la joie de vivre, de voir et d'aimer. Son inspiration s'abreuve à toutes les sources de la sensibilité humaine, et sa muse traîne parfois son aile, mais légèrement, où elle ne devrait pas. Le regard que le poète jette sur la vie est presque d'un païen.

Signalons la pièce la plus belle du recueil à notre avis : *La Forêt*.

RAYMOND SCHWAB. *Regarde de tous tes yeux*. Paris (Grasset), in-16, 242 pages.

Curieux titre, qui veut dire qu'on n'a pas trop de ses deux yeux pour voir le monde et la vie. Curieux livre aussi, étrange

recueil de contes, ou mieux recueil de contes étranges, produits un peu obscurs d'une imagination très riche, mais qui veut trop être neuve, et vise avec trop de persistance au rare et à l'extraordinaire. A les lire, on trouve d'abord que plusieurs de ces contes sont jolis, et que le conteur a su les dire fort agréablement, mais aussi que les idées qui tentent de s'en dégager sont bien vagues ; et l'on ne peut se tenir de penser que M. Schwab écrirait encore beaucoup mieux des histoires beaucoup plus saines, s'il dirigeait plus judicieusement son imagination.

GEORGES BEAUNE. *Le Maître d'École*. Paris (Grasset), 1910, in-16, 320 pages.

Bon roman, où se pose cette question sociale, l'attachement de la race française à ses origines, sa fidélité à sa foi, à ses traditions, à son idéal. L'action se passe dans un petit village de France ; mais le drame politique que vivent les personnages offre un intérêt d'ordre général très vif.

La manière de l'auteur n'est peut-être pas toujours adroite, et certains passages sont *trop écrits*.

MAURICE LA BELANGERAIE. *Le Clocher fleuri*. Paris (Bernard Grasset), 1910, in-16, 288 pages.

Frais et pur, ce roman—ce *conte*, plutôt—qui peut être lu par tous, à tous saura plaire. La petite Nicole, la bonne vieille Gervaise, Jean, l'amoureux, et le veilleur mystérieux, Heurtebise, tous ces personnages vivent et se meuvent dans un cadre étrange : un clocher et les toits d'une cathédrale avec leurs corniches, leurs arcades, leurs pinacles, leurs terrasses, leurs statues, leurs chimères. Et c'est charmant, le petit drame qui se joue là-haut, entre ciel et terre.

Ce conte, où merveilleusement l'amour lutte contre l'alchimie, est conté le plus joliment du monde.

PIERRE COURTOIS. *La Voix des Choses*. Paris (Édition de la Revue française, 17, rue Cassette), 1910, in-16, 223 pages.

Poésies intimes et familières, jaillies du cœur au spectacle des choses. Les choses ont une physionomie : le poète leur

prête une âme et une voix, car elles éveillent en lui des pensées et des sentiments ; il fait parler, il fait chanter les objets au milieu desquels il vit.

Et c'est là presque les mots dont M. Courtois lui-même s'est servi dans la note qui ouvre le livre. Je les lui emprunte, parce qu'ils sont justes.

Est-ce donc un nouveau *Poème de la Maison* ? Il faudrait dire que l'œuvre de M. Courtois est bien inférieur à l'œuvre de M. Mercier. Mais la comparaison ne serait pas loyale. L'objet de ces deux poètes n'est pas le même. M. Mercier donne aux choses l'âme qu'elles paraissent avoir ; M. Courtois leur prête la sienne. Le *Poème de la Maison*, c'est le chant que font entendre aux oreilles du poète les objets familiers ; la *Voix des choses*, c'est l'expression de la fantaisie, des rêves et des souffrances du poète lui-même. Là, ce sont les blés qui parlent par la voix du poète ; ici, c'est le poète qui chante par la voix des blés.

Mais, pour le plaisir d'accentuer la distinction, n'allons pas exagérer.

Les tableaux ne sont pas toujours précis, et les traits pittoresques sont dispersés, mais la *Voix des choses* a maints détails les plus jolis du monde, vrais, qui raniment nos souvenirs, rappellent des impressions anciennes.

Quant au vers, il est doux et chantant, d'une harmonie qui ne connaît guère de défaillance, d'un rythme jeune, et d'une langue très pure.

Les mêmes qualités se retrouvent, encore mieux cultivées peut-être, dans la seconde partie du recueil : *A l'ombre du cœur*.

Fêtes du 75^e Anniversaire de l'Association Saint-Jean Baptiste de Montréal — Juin 1909 — Recueil-Souvenir publié sous la direction de M. G.-A. Marsan, avocat, secrétaire général de l'Association. Montréal (Arbour & Dupont), in-8^o, 22c × 15c. 5, 387 pages.

Ce compte rendu des fêtes de 1909, à Montréal, est des mieux établis, et il faut en féliciter M. Marsan.

Un chapitre préliminaire fait assister à l'organisation. Puis vient le récit même des fêtes, avec les discours, les adresses, les poésies, les articles de journaux : le défilé et la messe du 24 juin, la pose de la première pierre du Monument Lafontaine, le Congrès

de la Fédération des Sociétés catholiques, le Congrès des Canadiennes françaises ; enfin des *Échos divers*, et un *Appendice* qui contient ce qui ne pouvait entrer dans le compte rendu. Vingt-quatre pages de gravures et de photographies illustrent le récit.

Livre intéressant, et qui contient des enseignements précieux.

ERNEST GAUBERT. *Figures françaises*. Paris (Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes, P.), 1910, in-16°, X + 238 pages.

Critique et Documents. Ce sous-titre peut faire croire que l'ouvrage est aride. Loin de là. M. Gaubert analyse, résume, étudie les œuvres pour, avant tout, en dégager les caractères généraux, et montrer comment elles présentent « ces marques françaises d'unir l'intelligence, la sensibilité et la raison, en une harmonie plénière ». Car l'objet poursuivi par l'auteur est de rallier les admirations sur des figures de littérateurs et de poètes, de valeur inégale sans doute, mais qui ont les traits essentiels du génie français. Fidèle au goût sobre et clair de France, c'est pour « réagir contre l'envahissement des Barbares », qu'il cherche à faire mieux connaître Rivarol, Fromentin, Coppée, Signoret, Charles Guérin, et Maurice Barrès. Une idée donc préside à la composition de ce livre, en domine tous les chapitres et les relie les uns aux autres : l'idée de la culture française continuée de siècle en siècle.

Œuvre de beau style, d'art précis et clair.

Il manque pourtant à cette galerie, pour qu'on y trouve toutes les notes du genre national, certaines figures bien françaises aussi ; et parmi celles que nous présente M. Gaubert, n'y en a-t-il pas une de trop ? . . .

ERNEST GAGNON. *Feuilles volantes et Pages d'histoire*. Québec (Laflamme & Proulx), 1910. in-8°, 19c. × 13c., 361 pages.

Sous le titre général de *Feuilles volantes*, M. Gagnon a réuni des articles déjà parus, mais éparpillés, dans nos journaux et nos revues. Il les a réunis, dit-il, « dans la pensée d'y fixer, au moins pour un moment, quelques traits de la physionomie si fuyante des Canadiens d'autrefois et d'aujourd'hui ». C'est la suite des *Choses d'autrefois*. Et il faudrait répéter ici ce que nous avons dit de ce dernier ouvrage.

On connaît le goût délicat de M. Gagnon, la finesse de son observation, l'art qu'il possède de présenter agréablement les choses, et la manière facile dont il sait les dire. Il écrit comme on cause... quand on cause comme lui et qu'on y met du style. A le lire, on se prend à penser à un autre écrivain de chez nous, l'auteur des *Anciens Canadiens*.

M. Gagnon est l'un des esprits les plus cultivés de sa génération, et M. de Gaspé n'avait sans doute ni l'érudition, ni le goût, ni l'élévation de la pensée, ni la correction du langage de M. Gagnon. Mais l'un et l'autre ne sont-ils pas *les plus canadiens* de nos écrivains, et l'amour des choses de chez nous ne paraît-il pas également dans les *Mémoires* et dans les *Feuilles volantes*? Cet amour est encore plus vif, plus judicieux surtout, et mieux exprimé chez M. Gagnon. Ce dernier n'écrit que pour faire estimer davantage la famille franco-canadienne, c'est là son unique ambition.

La seconde partie du volume, *Pages d'histoire*, se rapporte aux temps héroïques de la Nouvelle-France. L'historien de Joliette a voulu faire mieux connaître deux nobles figures de notre histoire nationale, le chevalier Louis d'Ailleboust de Coulange et d'Argentenay, et sa femme, Marie-Barbe de Boulongue. Documentée, vivante, parsemée d'anecdotes aussi et de renseignements d'un vif intérêt, c'est l'histoire, enseignée à grands traits, des deux héros, et c'est presque l'histoire d'une époque.

Ces pages, dit M. Gagnon en *Préface*, sont « les dernières peut-être que j'offrirai au public »... Nous espérons bien qu'il nous donnera d'autres *feuilles éparses*, et d'autres *feuilles volantes*, et d'autres *pages d'histoire*, qui diront encore notre *petite patrie*, ses traditions et ses gloires.

LOUIS TESSON, *Le français fonétique*, 31 pages.—*Livre de lecture phonéto-orthographique*, 48 pages.—*Le Verbe français raisonné*, 40 pages.—*L'Ami du professeur de français*, 32 pages. Paris (Amat) et La Rochelle (Texier), 1910.

Méthode nouvelle pour apprendre et pour enseigner le français. Le dernier fascicule répond à diverses questions sur la grammaire et la prononciation « faites par des professeurs et des élèves étrangers ».

Nous avons déjà signalé l'œuvre que poursuit, aux États-Unis, M. Louis Tesson. Son système de notation phonétique ne nous paraît pas être ce qu'il faut, mais il le défend avec habileté. C'est là un détail, cependant. Quant à la méthode même, il faudrait sans doute la voir mettre en pratique pour la juger.

Il nous plaît beaucoup de signaler aussi la série d'articles remarquables que M. Tesson fait paraître dans *l'Opinion publique*, de Worcester, Mass., sur *la Langue française* et ses moyens de propagation, (23, 28 et 30 juillet, 6 août, etc.) Il n'y a rien à reprendre à ce que M. Tesson écrit touchant l'importance de l'étude des sons du français au Canada et aux États-Unis. Il nous sera permis de profiter de cette occasion et de remercier M. Tesson pour les mentions fréquentes qu'il fait de notre Société et de son œuvre.

Œuvres choisies de Maurice et Eugénie de Guérin, avec une introduction biographique et critique, des notes bibliographiques par M. ERNEST GAUBERT, Paris, (Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes, P. ; in-16. 364 pages.

C'est une heureuse idée qu'ont eue les directeurs de la Nouvelle Librairie Nationale et M. Gaubert, de publier ce volume, à l'occasion du centenaire de la naissance de Maurice de Guérin. Tous les lettrés lui seront reconnaissants d'avoir ainsi réuni les œuvres de ces deux jeunes gens : Eugénie de Guérin, qui eut le secret d'une prose toute mouillée de tendresse fraternelle et d'amour de Dieu, âme élevée, pure et transparente ; son frère, Maurice, dont on a dit qu'il avait « annexé la nature au département de l'esprit et l'avait fait ainsi rentrer dans les humanités ».

M. Gaubert présente ces œuvres choisies dans des pages à la fois documentées, délicates et émues.

ADJUTOR RIVARD.

REVUES ET JOURNAUX

Quelques mots empruntés aux langues étrangères, par M. L. Mogeon. (*L'Écho français*, 18, Via Cartari, Palerme; juillet, p. 134.)

Intéressant article sur la fortune de certains mots empruntés par le français aux langues étrangères: *footing*, *budget*, *wagon*, *tramway*, *blackboulter*, *whist*, *paquebot*, *cottage*, *coalition*, *compétition*, *influenza*, *session*, *tunnel*, *jury*, *mess*, *meeting*, etc.

Un passage qui intéressera particulièrement nos lecteurs :

Le dictionnaire donne un mot populaire très expressif, avec la mention « origine inconnue » : « mic-mac ». Les Hollandais écrivent *mikmak*. Au XVII^e siècle, « mique maque ». Or, Faulmann, dans son *Illustrirte Geschichte der Schrift*, parle de l'écriture des « Mikmak-Indianer », c'est-à-dire des Indiens du Canada français qui, avant l'arrivée des Européens, fixaient leurs pensées sur l'écorce des arbres avec des flèches. Leurs signes forment un véritable enchevêtrement hiéroglyphique, quelque chose qui par sa complexité donnait vraisemblablement du fil à retordre aux colons ou missionnaires, qui peuvent avoir mis dans la circulation le mot *mikmak* pour désigner par analogie une affaire embrouillée.

L'Écho français est l'ancien *Bollettino di filologia moderna*.

La langue française-Méthode d'enseignement, par M. Louis Tesson, (*L'Opinion publique*, Worcester, Mass., 2 juillet.)

M. Tesson explique pourquoi il a choisi un système de notation, qui n'est ni celui du *Maitre phonétique*, ni celui de l'école française. Vu le but qu'il poursuit, il a peut-être raison. En tout cas, ses explications sont fort intéressantes. Nous sommes heureux de les avoir provoquées.

En rendant compte de l'étude sur Legendre par notre Secrétaire, parue dans le *Bulletin* et dans les *Mémoires de la Société Royale*, Lan al Lenner écrit dans *l'Hermine* (mai, p. 61) :

Les qualités qui distinguent le poète Legendre sont de celles qui firent la fortune de nos écrivains mais qu'on n'estime plus guère chez nous aujourd'hui. La sincérité, la pondération, la droiture sont les caractéristiques de son talent, qui fut consacré surtout à *chanter* la famille et le foyer.

Quelques jolis vers, cités dans cette excellente étude, permettent d'apprécier le charme très doux, la simplicité très grande, le bon sens très vif, l'honnêteté absolue de ce poète, qui est un des meilleurs de son pays, qui ne cherche pas les succès de l'artiste mais qui vivra quand même, pour avoir tout bonnement parlé la langue de ses parents français.

Note élogieuse, dans *l'Hermine* (mai, p. 56), sur les *Rayons du Nord* de M. Chapman :

.... C'est toujours cette double inspiration (d'un cœur français et canadien) qui fait la force de ce poète et son originalité pour nous et son charme pour ses compatriotes.

Un souvenir de nos frères canadiens. (*Gil Blas*, 30, rue Louis-le-Grand, P. ; 30 mai.)

A propos de secours envoyé par Québec aux habitants de Brouage pour réparer leur église.

Merci au journal de notre ami, M. Jean Nesmy, les *Tablettes des Deux-Charentes* (Rochefort), pour le salut cordial qu'il nous envoie (24 mai), à l'occasion du prix accordé par l'Académie à notre *Bulletin*.

Un parti français-canadien. (*L'Europe Future*, 52, Avenue du Maine, P. ; 7 mai.)

Sous ce titre, *l'Europe Future* reproduit quelques remarques du *Globe*.

Chez les français du Canada, par M. Henry de Bruchard. (*La Revue critiques des Idées et des Livres* 85, rue de Rennes, P. ; 25 mai, pp. 320-331.)

M. de Bruchard nous mettait en garde, il y a quelques mois, dans un article que nous avons noté, contre l'action des « jacobins anticléricaux » ; il dénonce aujourd'hui l'esprit démocratique, napoléonien ou libéral, qui « s'exerce par delà nos frontières, dit-il, contre les traditions nationales et ceux qui s'efforcent d'en maintenir les données ».

Dans *l'Éclair* (P., 21 juillet), note sur la Société du Parler français, sur son œuvre, et sur la fondation du Comité de Montréal.

Dans *l'Hermine* (Paramé ; 20 juillet), note sur l'étude de M. l'abbé Camille Roy : *Louis Fréchette*, « première pierre du monument de ce poète ».

Dans *la Canadienne* (26, rue de Grammont, P. II ; juin, pp. 678-679), étude par M. Alfred Brun sur *les Rayons du Nord* de M. Chapman ; *les Rayons du Nord* ont été couronnés par l'Académie française.

(P. 695.) Notice bibliographique sur la *Petit histoire des grandes rois de Angleterre* de M. Éphrem Chouinard.

Dans *la Canadienne* (26, rue de Grammont, P. ; juillet-août) :

P. 702. *Inauguration du Monument Montcalm à Vestric-Candiac.*

P. 703. *Un Tableau sur Montcalm*, par Yean de Maijane.

P. 708. *Le Poêle*, reproduit du *Bulletin*.

P. 709. *Les Héros de 1660*, par Jacques Bonhomme.

P. 715. Note sur la *Société du Parler français*, à propos du prix que lui a donné l'Académie. « Il nous est très agréable, dit *la Canadienne*, d'adresser nos félicitations à cette Société dont le rôle est précieux pour la conservation de notre langage et dont il devient banal de faire l'éloge. »

La Fidélité canadienne, (*Le Télégramme*, Toulouse ; 6 juillet.)

Culte de la langue française au Canada. La Société du parler français. Fondation du Comité de Montréal.

Quelques articles parus dans les journaux français, à propos de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Montcalm, à Vestric-Candiac le 17 juillet :

M. Doumergue inaugure le monument de Montcalm. (*Gil-Blas*, 30 rue Louis-le-Grand, P. ; 18 juillet.)

A la gloire de Montcalm. (*La Presse coloniale*, rue des Halles, P. ; 19 juillet.)

Le Monument Montcalm. (*La Dépêche républicaine*, Besançon ; 18 juillet.)

A la gloire de Montcalm. (*Le Journal*, rue Richelieu, P. ; 18 juillet.)

Monument à Montcalm, par M. Edmond Buron. (*L'Éclair*, 10, Faubourg Montmartre, P. ; 17 juillet.)

Le Monument de Montcalm, par M. Louis Gillet, (*Le Gaulois*, 2, rue Drouot, P. ; 16 juillet.)

Le Monument Montcalm. (*Le Temps*, Boulevard des Italiens, P. ; 18 juillet.)

L'inauguration du Monument à Montcalm. (*Le Petit Provençal*, Marseille ; 17 et 18 juillet.)

Inauguration du Monument Montcalm, (*Le Républicain*, Lyon ; 18 juillet.)

L'inauguration d'une Statue à Montcalm. (*Le Petit Méridional*, Montpellier ; 17 juillet.)

Une fête franco-canadienne, (*Le Petit Méridional*, 18 juillet.)

Au Héros du Canada. (*Le Télégramme*, Toulouse ; 18 juillet.)

Montcalm au Canada, par M. M.-L. Milhan-Puech. (*L'Opinion*, 4, rue Chauveau-Lagarde, P. ; 16 juillet.)

Les Progrès de l'Impérialisme britannique—Comment les Canadiens français luttent contre le programme naval. (*Le Peuple français*, 142, rue Montmartre, P. ; 1^{er} août.)

La campagne anti-impérialiste au Canada.

Dans *la Vie Nouvelle* (Montauban ; 30 juillet), compte rendu, signé : « H. D. », d'un recueil de *Chants Évangéliques*, paru à Montréal, et qui serait en usage dans les églises protestantes françaises du Canada. Nous ne connaissons pas cet ouvrage, et, après avoir lu l'appréciation pourtant sympathique de *la Vie Nouvelle*, nous n'éprouvons aucun désir de le connaître.

Le Polybiblion (2 & 5, rue St-Simon, P. ; juillet) espère qu'« un bon accueil sera fait en France au vaste et beau travail de M. N.-E. Dionne : *Le Parler populaire des Canadiens-français*, » et pour compte rendu, il reproduit une page de la préface.

Un Sidi-Brahim canadien, par M. H. de Rauville, (*La Libre Parole*, P. ; 28 juin.)

Le chevalier des Ormeaux et ses compagnons à Long-Sault.

L'Indépendant, de Fall-River, Mass, (2 août), a publié un long poème de M. Rémi Tremblay, intitulé : *Cæli enarrant*. Une primeur.

Quelques livres Canadiens, par M. Pierre de Labriolle. (*Revue de Fribourg* ; juin, pp. 435-447.)

Étude sincère, et dont l'« amicale franchise » ne saurait déplaire, sur quelques ouvrages canadiens-français : *Nouvelles Études de littérature canadienne-française*, de M. ab der Halden ; *Essais sur la littérature canadienne*, de M. l'abbé Camille Roy ; *L'Ame solitaire*, de M. Albert Lozeau ; *Élévations poétiques*, de M. l'abbé F.-X. Burque.

On avait proposé de réserver quelques fauteuils de l'Académie française aux écrivains de langue française hors de France. L'Académie a rejeté cette proposition. A ce propos, le *Figaro* (10 août) publie la note suivante du « Masque de Fer » :

L'Académie française n'élira pas d'associés étrangers et elle ne s'adjoindra pas de correspondants.

—On oublie, en nous demandant cette réforme, disait hier un de ses membres, que l'Académie a été formée pour conserver et épurer la langue, et que c'est là œuvre d'indigènes, si j'ose ainsi dire, opérant sur place.

« Et l'on oublie encore qu'une langue n'est vraiment vivante que dans le peuple même qui la parle. Le français du Canada n'est pas le vrai français ; celui que l'on parle, même en des pays plus rapprochés du nôtre, non plus. Et précisément, les efforts que font certains beaux écrivains suisses ou belges, pour conserver pure notre langue, au milieu de celles qu'ils entendent, le prouvent. D'ailleurs, n'est-ce pas Rochefort, qui, à Londres évitait d'apprendre l'anglais par crainte de perdre quelque chose du français?... »

« Les autres Académies ont un objet que l'on peut poursuivre dans tous les pays, et c'est pourquoi elles s'adjoignent des associés et des correspondants étrangers. L'Académie française, non. »

France et Canada, par M. A.-M. Chauvin. (*L'Express*, Lyon ; 10 avril.)

A. R.

SARCLURES

* * * « Il a dû fournir *un caution personnel* de \$1.00. »

Caution est un mot féminin. On fournit *une caution*, on donne *un cautionnement*.

* * * Le gérant de la « Sun Insurance Office », écrit, de Toronto, aux Canadiens français, une lettre circulaire, qui commence par ces mots :

« Monsieur :— *L'Écrivain* vien d'arrivé de l'Angleterre où il a été présent à la célébration *Bi-centenaire* de cette grande Compagnie à Londres, et c'était un plaisir d'avoir la chance de dire aux Gérant et Directeurs de cette Dominion glorieuse et de les assurer de la loyauté de leurs représentants dans le Canada. »

« *L'Écrivain* » paraît être la traduction de « the writer », le *soussigné*. Le reste est incompréhensible. Le pire défaut du *Parisian French* de ceux qu'on a appelés les « *Torovingiens* », c'est qu'on ne le comprend pas même quand on sait l'anglais. Le gérant de la « Sun Insurance Office » doit pourtant savoir qu'il n'y a dans ce pays que deux langues officielles, le français et l'anglais.

* * * M. X, ayant fait un voyage, revient chez lui; on lui souhaite la bienvenue; il répond par un discours...

« Après avoir, écrit un reporter, *après avoir fait jaillir*, pour ainsi dire, *l'étincelle préparée par un courant que l'absence avait accumulé*, il parla de... »

« Pour ainsi dire » est très bien.

* * * Où il est démontré qu'une lanterne doit être éclairée :

« Comment les télégraphies sans fil, les nations, les effrénées publicités, tout des quatre coins et du centre, soit de partout, en tous lieux du Monde, n'a été occupé pendant quelques jours à jet continu, suspendant la vie mondiale, que des trop célèbres et néfastes gens Dr Crippen et Mlle Le Nevé? Et Roosevelt n'en a pas eu le quart. »

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gillieron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

* * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Sant-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie echn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'*Argus de la Presse*. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'*Argus*, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

* * *

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les huit premiers volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le premier et le troisième volume ne se vendent que dans la série complète des huit années du BULLETIN, dont le prix est de \$25.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Casier, N° 236)

QUÉBEC

Imprimerie et Reliure, L'ACTION SOCIALE (limitée), Québec.